

Je félicite le Mali pour sa présence ici au forum permanent des peuples autochtones. En effet cette instance est une occasion particulière entre Peuples Autochtones et les États membres. A cet effet, j'invite également les autres États africains à une plus grande participation.

Cependant, je suis consternée d'entendre la négation de l'existence de tout Peuple Autochtones au Mali alors que ce pas est déjà franchi, car le Travail de la Commission Africaine sur les Peuples Autochtones d'Afrique mentionne bien les Touaregs comme faisant partis des Peuples Autochtones en Afrique.

Son excellence le représentant du Mali, mentionne la signature prochaine d'un accord de paix avec les peuples autochtones du Nord Mali alors que la société civile a manifesté son rejet de cet accord qui ne traite pas la vraie question du peuple Touareg, ce qui est une violation de l'article 18 surtout mais aussi de l'article 40 de la Déclaration Universelle des Nations Unis sur les Droits des Peuples Autochtones.

Par ailleurs, j'ai le regret de constater que les représentants des États confondent souvent le droit à l'autodétermination des Peuples Autochtones et leurs Souveraineté, or ces deux ne sont pas contradictoires.

--

Mariam Wallet Aboubakrine

Médecin humanitaire
Etudiante en Soins Infirmiers/Santé Communautaire Mondiale
Membre de Tin-Hinan
Membre du UNPFII